



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION EUROPÉENNE D'AGRICULTURE (CEA)

Trente-troisième session

Rome, 1<sup>er</sup> - 2 mars 2004

### EXAMEN DES ACTIVITÉS DU SYSTÈME EUROPÉEN DE RÉSEAUX COOPÉRATIFS DE RECHERCHE EN AGRICULTURE (SCORENA): RAPPORT INTÉrimAIRE SUR L'ÉVALUATION ENTREPRISE EN 2003 (ET PROPOSITIONS PROSPECTIVES)

## I. GENÈSE ET DÉVELOPPEMENT DE SCORENA

1. La création, au Bureau Régional pour l'Europe, d'un Système Européen de Réseaux Coopératifs de Recherches en Agriculture (SCORENA) fait suite aux recommandations de la Conférence régionale pour l'Europe en 1971 et 1973. À la suite de la création du premier réseau « Olives » en 1973, 19 autres réseaux ont été créés en deux vagues successives: dix entre 1975 et 1982 et neuf entre 1988 et 1993. Sur le plan géographique, la coopération a inclus dès le début les pays de l'Europe de l'Est, permettant ainsi à tous les chercheurs européens et méditerranéens de se connaître et de collaborer. L'objectif général de tous ces réseaux était de promouvoir les échanges volontaires d'information et de données expérimentales, d'appuyer la recherche collaborative appliquée, de faciliter les échanges de matériels génétiques et la mise en commun de méthodes et de technologies, et d'accélérer le transfert des progrès technologiques aux pays en développement ou en transition. Dans tous les cas, la création d'un réseau ne pouvait se faire qu'à la double condition: (i) accord des autorités et des institutions nationales exprimant leur intérêt pour le système de coopération et les thématiques choisies; (ii) approbation de la Commission européenne d'agriculture (CEA). De cette façon, les institutions nationales finançaient les activités de recherche correspondantes, tandis que l'OAA était responsable des activités de coordination et de transfert de l'information (séminaires, publications).

2. À l'issue de diverses restructurations au cours des vingt dernières années, il ne restait en 2002 que treize réseaux, dont trois coordonnés conjointement avec le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM): Pâturages et Cultures fourragères, Ovins et Caprins; et Fruits secs. Les autres réseaux sont: Riz, Lin, Tournesol, Coton, Olives, Soja, Oligo-éléments SREN, Buffle, RAMIRAN. Au sein de l'OAA, la coordination est assurée par le

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

Bureau Régional pour l'Europe, en coopération avec les Unités techniques compétentes des Départements de développement durable (SD), d'agriculture (AG) et économique et social (ES).

3. Le Comité consultatif des réseaux européens de recherche (ERNAC), créé en 1987, était chargé d'examiner périodiquement les activités des réseaux et de présenter ses rapports à la CEA. Il convient de rappeler que, s'appuyant sur l'évaluation conduite par ERNAC<sup>1</sup> et sur le rapport de l'OAA sur les activités d'ESCORENA, la CEA à sa trente et unième session (Rome, 12-14 octobre 1999), a recommandé de maintenir et de revigorer ESCORENA moyennant plusieurs mesures dont, inter alia, la modernisation du système d'information par la création d'un nouveau site interactif sur Internet et l'augmentation des ressources.

4. En fait, l'insuffisance des financements des réseaux s'est faite ressentir dès 1999 puisque le budget alloué cette année là était près de 50% inférieur à celui de 1998 (82 000 dollars EU contre 156 000 dollars EU). En 2002, la situation financière n'avait pas cessé de se dégrader: d'une part, le budget 2002-2003, approuvé par la Conférence de l'OAA en novembre 2001, stipulait que les ressources allouées au titre des programmes 2.1 et 2.5 ne prévoyaient pas le soutien de l'OAA à ESCORENA; d'autre part, aucun financement direct par les pays membres n'avait été effectué, à l'exception de celui accordé par l'Espagne pour soutenir les réseaux «Olives et Fruits secs».

5. La CEA, dans sa trente deuxième session (Rome, 7-8 March 2002), a réaffirmé le soutien à ESCORENA et, des diverses options proposées<sup>2</sup>, l'idée de procéder à une évaluation systématique de tous les réseaux a été retenue afin d'identifier pour chacun d'eux des activités susceptibles d'être soutenues par une approche-projet, en définissant les modalités selon lesquelles l'OAA doit gérer et appuyer les activités des réseaux et groupes de travail sélectionnés. La Conférence Régionale pour l'Europe, à sa vingt-troisième session (Nicosie, 29-31 mai 2002), a approuvé les propositions soumises par la CEA<sup>3</sup> et, pour parer au manque de soutien financier à ESCORENA, s'est félicitée de l'offre de la France de fournir les services d'un expert avec la tâche de procéder à l'évaluation des réseaux, première étape indispensable au lancement de l'approche-projet<sup>4</sup>.

## II. L'ÉVALUATION DES RÉSEAUX: MÉTHODOLOGIE

6. L'expert invité (Visiting Scientist), mis à disposition par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA, France), a rejoint le Bureau Régional pour l'Europe en novembre 2002. L'Espagne a également assuré un financement pour couvrir les frais afférant à l'évaluation d'ESCORENA (voyages, consultations).

7. L'évaluation a été conduite dans le cadre de l'objectif stratégique C.2 du Cadre Stratégique de l'OAA: «Adopter des technologies appropriées pour intensifier durablement les systèmes de production et assurer une offre suffisante de biens et de services alimentaires et agricoles, halieutiques et forestiers»<sup>5</sup>. L'examen des réseaux, en vue de retenir les plus dynamiques, a été fait sur la base des critères suivants:

- adéquation des réseaux avec les priorités stratégiques et les priorités thématiques nationales;
- définition des objectifs et pertinence des résultats attendus pour le développement;
- engagement des institutions nationales à soutenir les réseaux;

<sup>1</sup> Rapport rédigé en 1998 par les quatre membres de l'ERNAC (M. Arnoux, A. Bozzini, J. Chataigner et B. Müller-Haye), Document ECA: 31/99(4)

<sup>2</sup> dans la section B du document (ECA/02/4-Rev 1)

<sup>3</sup> ECA/32/02/4-Rev.1. Les passages pertinents sont présentés à l'Annexe 1 du présent document.

<sup>4</sup> voir son mandat à l'Annexe 3 du document ECA/32/02/4-Rev.1.

<sup>5</sup> Le cadre stratégique par l'OAA 2000-2015. Résumé p. 13 et 14

- importance des activités d'information, de formation et de vulgarisation pour le développement;
- rôle moteur du coordinateur.

8. Jusqu'en décembre 2003, l'examen a porté sur douze des treize réseaux ESCORENA établis<sup>6</sup>. En ce qui concerne les réseaux retenus, des réunions ont été organisées par l'expert invité, en collaboration avec les coordonnateurs de réseau (le cas échéant, avec les autorités supérieures des institutions concernées), ou avec l'ensemble des parties prenantes du réseau pour identifier les activités prioritaires et élaborer conjointement des propositions de projet/programme.

9. Dans son travail d'évaluation, l'expert invité n'a retenu que les réseaux qui proposaient un programme d'activités dont la portée et les objectifs étaient clairement définis et couvraient au moins l'un des principaux domaines d'action susceptibles de faire bénéficier les pays en développement et/ou les pays européens à économie en transition, à savoir: (i) la recherche associative, (ii) l'échange d'informations et (iii) la formation/mise à niveau/recyclage. La possibilité de créer des réseaux dans de nouveaux domaines particulièrement prioritaires a aussi été prise en considération. En décembre 2003, l'expert invité a établi un rapport d'état d'avancement de l'évaluation d'ESCORENA qui constitue la base du présent document.

### **III. EXAMEN DE LA SITUATION ACTUELLE DES RÉSEAUX ET ORIENTATION FUTURE**

10. Les réseaux ESCORENA se classent traditionnellement en fonction du secteur agronomique d'activité, soit en trois catégories: (1) productions végétales, (2) productions animales, et (3) environnement. Il a été constaté que certains réseaux sont peu actifs depuis plusieurs années, soit par manque de coordination, à cause du faible intérêt du domaine étudié ou parce que le nombre de pays participants est relativement réduit. Il s'agit des réseaux: Eléments traces, Coton, Soja, pour lesquelles, à l'issue de l'évaluation, aucun programme d'activité n'a été retenu. Dans le cas du réseau Coton, quelques activités subsistent et l'on pourrait envisager leur intégration dans le réseau « Lin » qui deviendrait le « Réseau des plantes textiles ». Cette conclusion, cependant, ne porte pas préjudice à la possibilité dans un second temps d'identifier des activités éventuellement susceptibles d'être soutenues par un/des projets financé(s) par un/des donateur(s) qui pourraient s'y intéresser à l'avenir.

#### **A. RÉSEAUX DONT LES ACTIVITÉS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE SOUTENUES**

11. Sur la base des critères mentionnés ci-dessus, les programmes d'activités des réseaux évalués à ce jour sont retenus<sup>7</sup>. L'objectif essentiel de ces activités n'est pas simplement d'augmenter les volumes de production mais de:

- diversifier et valoriser la production: le buffle est un animal très rustique qui produit un lait bien valorisé; les variétés méditerranéennes de riz répondent à des traditions culinaires ancestrales et toujours très appréciées;
- encourager les productions à grande valeur ajoutée: par exemple, les fruits secs sont par rapport aux autres production fruitières bien valorisés aussi bien à l'état frais qu'après transformation industrielle;
- répondre à une forte demande sociale, associée à la qualité des produits: l'élevage des ovins et des caprins occupe une importante population rurale et permet de produire des laits et des fromages très valorisés; le pâturage en montagne permettra progressivement d'ajouter une nouvelle plus-value avec le développement des produits labellisés;

<sup>6</sup> Le réseau SREN doit encore être évalué, ce qui se fera au début de 2004.

<sup>7</sup> Excepté le réseau Olive qui devra décider d'un programme d'activités à sa prochaine réunion en Février 2004 à Sfax.

- assurer, au moins partiellement, la sécurité alimentaire: par exemple, la culture de tournesol permet d'assurer les besoins humains, en une huile de grande qualité nutritionnelle, et animaux avec le tourteau, source de protéines;
- développer des cultures aux multiples usages: la culture du lin permet d'occuper une importante main d'œuvre, agricole, industrielle, artisanale et commerciale et de satisfaire de multiples besoins nutritionnels (l'huile est riche en  $\omega 3$ ) vestimentaires et cosmétiques;
- préserver l'environnement: par exemple, dans le cas du réseau RAMIRAN, le recyclage des déchets agricoles qui constituent une importante source de pollution et de nuisance;
- conserver les ressources naturelles végétales ou animales dans leur biodiversité: par exemple, conserver les banques de gènes dans la plupart des réseaux (olivier, fruits secs, lin, tournesol, riz, semences fourragères, semences de buffle).

12. Les activités de recherche que l'on a retenu sont réorientées sur des thèmes/axes stratégiques permettant d'escompter des résultats scientifiques pertinents et d'aboutir rapidement à des applications intéressant le développement. En particulier, on souligne l'inclusion de travaux portant sur:

- la génétique et l'amélioration des populations (Buffle, Ovins-Caprins); la génétique et les améliorations variétales (Riz, Fruits secs, Semences de pâturage, Tournesol, Lin);
- l'étude des procédés de dépollution et de recyclage des déchets.

13. Du point de vue information, il est à noter que les réseaux retenus publient tous régulièrement des informations techniques et scientifiques de qualité: lettres d'information, comptes-rendus de congrès, ouvrages de référence. Outre leur propre activité de publication, ils ont généralement la capacité de vulgariser leurs recherches par l'intermédiaire d'organismes partenaires spécialisés, tels que instituts techniques de recherche et d'enseignement, coopératives, agences officielles de vulgarisation, chambres d'agriculture.

14. Les réseaux retenus se distinguent enfin par la qualité de leur gestion: leurs «coordinateurs» (chefs de réseaux) sont reconnus par leurs mandants pour leurs compétences scientifiques et la connaissance des domaines de recherches du secteur étudié. Ils occupent tous des positions privilégiées au sein de leurs organismes nationaux de recherches: Directeurs d'Unités, Chefs de Département, Président de Centre et bénéficient du soutien total de leur hiérarchie dans la mesure où l'activité de chaque réseau est tout à fait conforme aux axes stratégiques nationaux.

15. Une description détaillée de chaque réseau retenu et du programme d'activités à soutenir est présentée dans le document ECA 33/04/3-Sup.1.

## B. PROPOSITION DE NOUVEAU RÉSEAU

16. Plusieurs secteurs pourraient faire l'objet d'une recherche coopérative, parce qu'ils intéressent fortement plusieurs pays européens et les pays en développement ou en transition: par exemple, les plantes aromatiques et médicinales dont l'exploitation pourrait valoriser fortement l'activité agricole surtout dans des régions difficiles; les agrumes, qui nécessitent une coopération, en particulier entre le nord et le sud de la Méditerranée pour échanger les variétés, lutter contre les pathogènes, transférer les techniques agronomiques et les biotechnologies d'assainissement. L'approche à la collaboration en recherche dans tous nouveaux secteurs envisagés devrait faciliter l'interaction entre plusieurs disciplines et l'ouverture vers tous les parties prenantes, compris ceux du secteur privé. Egalement les nouvelles tendances et expériences européennes de ménager des agroécosystèmes complètes ouvrent des opportunités pour des méthodes nouveaux et participatives de la collaboration en recherche. Parmi les sujets d'actualité les plus intéressants, il est proposé d'établir un nouveau réseau centré sur la qualité des denrées alimentaires ainsi que les modalités de leur élaboration<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Voir le document ECA 33/04/2, en particulier paragraphe 77 (v).

17. La recherche de type pluridisciplinaire (socio-économique) pourrait s'organiser autour de quatre axes stratégiques:

- étude des aspects organisationnels des filières agro-alimentaires qui visent à obtenir des plus values liées à la qualité spécifique;
- définition des droits de propriété sur les signes de qualité;
- aide des pouvoirs publics aux démarches de qualité de producteurs en particulier dans les domaines de la sécurité et de la traçabilité;
- étude des rapports entre les consommateurs et les producteurs en envisageant le rôle des circuits de distribution pour assurer la promotion de la qualité.

18. Dans ce domaine de la qualité spécifique des denrées alimentaires, une attention particulière sera consacrée aux produits de l'agriculture biologique dont le développement intéresse de plus en plus de pays. Les actions de coopération pourraient aider à la construction de capacités nationales tant pour les structures que pour les approches.

#### **IV. CARACTÉRISTIQUES COMMUNES DES RÉSEAUX ESCORENA**

##### **A. AVANTAGES DU SYSTÈME ESCORENA POUR LES RÉSEAUX RETENUS**

19. La constitution des réseaux retenus dans un système d'ensemble géré par un secrétariat, le système ESCORENA tel que conçu dès l'origine et comme il se présente encore aujourd'hui, offre des avantages certains:

- a) Au bout de plusieurs années de fonctionnement, les réseaux ESCORENA ont acquis un important patrimoine qui doit être conservé: (i) *un patrimoine scientifique et technique*: le nombre, particulièrement important de communications présentées dans les congrès organisés par les réseaux l'atteste; (ii) *un patrimoine génétique*: nombre de banques de gènes établies dans les réseaux l'atteste également<sup>9</sup>. L'ensemble de ces matériels génétiques continue d'être disponible pour les membres des réseaux ESCORENA, et de fournir à la fois une base solide pour l'expérimentation agronomique et l'amélioration génétique des productions nationales.
- b) ESCORENA permet *d'associer les équipes de recherches des pays en transition et/ou en développement* qui, sans cela, auraient du mal à établir des relations internationales, à bénéficier des possibilités offertes par l'Union européenne ou à faire connaître leurs résultats. *Ce caractère multilatéral que lui confère le soutien de l'OAA* devient essentiel, dans la mesure où les programmes cadres Recherche-Développement de l'Europe s'adressent de plus en plus aux grandes équipes et aux pôles d'excellence.
- c) Des *technologies transférables* au moyen d'ESCORENA: dans pratiquement tous les domaines étudiés, les technologies mises au point sont très nombreuses, couvrant l'agronomie, l'assainissement variétal, l'alimentation animale, l'insémination artificielle ou la lutte contre la pollution par les déchets de l'agriculture. Leur transfert est largement facilité dans le cadre des réseaux ESCORENA.

---

<sup>9</sup> par exemple: la banque de gènes d'oliviers en Andalousie (plus de 450 variétés); celle des variétés des arbres pour les fruits secs: noyers, amandiers, pistachiers etc en Catalogne; variétés de lin et de chanvre à Poznan; semences de buffle à Rome; variétés de tournesol à Montpellier et en Serbie et Monténégro; graines de plantes fourragères et aromatiques à Nyons; variétés de riz à Montpellier et à Turin. Pour les ovins et les caprins, les races européennes et méditerranéennes sont également bien identifiées et font l'objet de travaux coopératifs dans le cadre du réseau correspondant.

## B. DIFFICULTÉS DE FONCTIONNEMENT

20. Les difficultés de fonctionnement sont liées aux facteurs suivants:
- a) *Engagement limité de l'OAA*: Les tâches, souvent écrasantes, associées à une quantité considérable d'informations véhiculées au sein de l'organisation, laissent aux services techniques peu de temps pour bénéficier pleinement des réseaux de recherche-développement, malgré leur vif intérêt pour ces derniers. Une plus grande sollicitation des coordinateurs serait un facteur très favorable pour le dynamisme au sein des réseaux comme pour les orientations stratégiques.
  - b) *Gestion des réseaux*: Prévu initialement pour une durée de quatre ans, le mandat des coordinateurs dépasse souvent 10 voire 20 ans. Il serait tout à fait souhaitable d'assurer des renouvellements plus fréquents. Mais on se heurte à plusieurs difficultés: les coordinateurs, élus par leurs collègues en raison de leur compétence d'animateur et de leur position scientifique et hiérarchique, acquièrent rapidement une bonne connaissance des équipes et des thèmes de recherche. Il devient donc difficile de les remplacer, dans la mesure où les candidats à la coordination sont rares et que le soutien, en particulier financier, doit encore être défini sur le moyen terme. Tant que l'approche-projet n'est pas mise en place, ni l'OAA ni les donateurs éventuels ne disposent de moyens de gestion moderne: seul dans le cadre d'un projet, la sélection et la rotation appropriée de coordinateurs responsables deviennent possibles.

## V. PROPOSITIONS PROSPECTIVES

### A. L'APPROCHE-PROJET À LA GESTION D'ESCORENA DANS UN CADRE DE SOUTIEN PROGRAMMÉ

21. Il y a lieu de rappeler dans les grandes lignes la proposition de gestion du système ESCORENA présentée à la CEA en mars 2002, qui se base sur une approche-projet, laquelle consent un soutien programmé et mieux orienté par rapport aux objectifs fixés pour le système ESCORENA: tel que soutenu par l'OAA, il est appelé à fournir une aide au développement de la recherche, et on propose de le faire au moyen de projets. C'est donc dans le cadre de projets spécifiques visant des activités bien définies des réseaux ou des groupes de travail, qu'il faudra gérer les fonds des donateurs. Chaque projet fera l'objet d'un examen de toutes les parties prenantes qui participeront pleinement à leur élaboration (le donateur, le coordinateur du réseau concerné, le directeur de l'institution du pays bénéficiaire et l'OAA). Une fois approuvé, le projet est exécuté par le Bureau Régional pour l'Europe (REU), avec l'appui du fonctionnaire technique de l'OAA directement concerné par le thème couvert par le projet, en suivant les procédures normales de l'OAA concernant les opérations de terrain.

22. Pour les donateurs, l'avantage de fournir le soutien financier aux activités des réseaux au moyen de projets est multiple:
- a) le suivi des activités et la progression selon le plan de travail sont assurés;
  - b) un cadre temporel est mis en place, avec des dates limites, selon les besoins;
  - c) la qualité et la pertinence des résultats est maintenue sous contrôle;
  - d) l'analyse des besoins et de la demande future pour une assistance ultérieure peut se faire sur la base concrète des résultats obtenus par le(s) projet(s);
  - e) la CEA, comme organe de contrôle, reçoit régulièrement, à chacune de ses sessions, des rapports d'état d'avancement, accompagnés, le cas échéant, de recommandations sur la suite à donner;
  - f) des propositions de programmes pour l'avenir d'ESCORENA pourraient également être présentées à la CEA, sur la base concrète des projets.

23. Pour les réseaux, l'avantage d'une approche-projet est double: d'une part, l'assurance que leurs activités débouchent sur des résultats concrets de recherche appliquée dans les pays en

développement et en transition, leur permettant d'affiner et de multiplier leurs travaux de recherche dans les domaines couverts par les projets; d'autre part, un financement plus fiable et élargi par la présence du projet dans leur budget, puisque soit le coordonnateur du réseau ou un de ses membres nommé par le coordinateur deviendrait chef de projet.

24. Pour les pays bénéficiaires, la retombée de tels projets sur leurs systèmes nationaux de recherche se traduit par la mise à disposition des experts européens et des technologies développées au sein d'ESCORENA et la possibilité, au moyen des activités des projets, de s'approprier du savoir-faire et d'en développer l'utilisation appropriée aux conditions locales. Il s'ensuit que le soutien qu'ESCORENA pourrait apporter au développement des systèmes de recherche nationaux des pays en développement et en transition passerait non seulement par l'organisation de réunions internationales et de publications techniques, comme par le passé, mais aussi par des projets pour la formation du personnel technique et l'expérimentation pilote dans le cadre de la recherche appliquée.

25. Une telle approche, pour fonctionner tant sur le plan projet que sur le plan programme, nécessite la mise en place d'une unité technique des projets des réseaux ESCORENA au sein de l'OAA. Cette unité (constituée d'au moins un professionnel et une secrétaire) pourrait être placée au Bureau Régional pour l'Europe, profitant du fait que ce Bureau est déjà doté d'une unité des Opérations de projets qui exécute depuis plusieurs années le programme de terrain de l'OAA dans la région européenne. Cette unité de suivi technique d'ESCORENA aurait donc la double tâche de faire rapport à la CEA en ce qui concerne (i) le suivi et résultats des projets de soutien aux activités ESCORENA; (ii) les propositions de projets/programmes, pour assurer le meilleur emploi des capacités d'ESCORENA au service du développement.

## **B. STRUCTURE DE GESTION ET MODALITÉ POUR LE SOUTIEN FINANCIER D'ESCORENA**

26. Etant donné les contraintes budgétaires de l'OAA, qui ne peut dégager du personnel pour la mise en place d'une telle unité, une stratégie en deux étapes est proposée:

- a) dans une première étape, un minimum de financement extérieur est fourni pour soutenir les activités normales de coordination des réseaux (réunions, publications); il est proposé de formuler des projets au cours des réunions/ séminaires tenus par les réseaux concernés, avec la participation de l'expert-invité et des services techniques de l'OAA impliqué par la thématique du projet proposé;
- b) dans une deuxième étape, une fois qu'un minimum de projets a obtenu financement, l'unité est mise en place, dès que les moyens financiers dégagés le permettent.

27. Pour guider cette stratégie dans la première étape et assurer ensuite un suivi régulier à l'avenir, l'expert-invité présentement détaché au Bureau Régional pour l'Europe devrait pouvoir bénéficier des directives d'un Comité Directeur. Il est suggéré qu'on établisse ce Comité dans les plus brefs délais et qu'il soit composé de deux ou trois chercheurs seniors de différents pays, sélectionnés pour une période de 4 ans parmi les membres d'ESCORENA, et suffisamment expérimentés dans le domaine de la coopération scientifique. Sur la base du travail de l'expert-invité, le Comité serait chargé de faire rapport à la CEA sur l'orientation générale d'ESCORENA périodiquement (tous les deux ans), apprécier la gestion du budget spécifique et suggérer les évolutions nécessaires, en proposant de nouvelles stratégies thématiques et géographiques. Les nouvelles propositions devraient être basées sur le suivi et l'évaluation de la qualité de la coordination au niveau de chaque réseau et des résultats obtenus, tâches qui relèvent du mandat de l'expert-invité jusqu'à ce que l'unité technique proposée ci-dessus entre en fonction.

28. Dès que le volume de projets est suffisant, ce Comité serait soutenu dans son travail par l'unité technique (voir para. 25). L'expérience montre que cette unité pourrait être confiée à un chercheur senior détaché ou mis à disposition par son organisme national. Son activité nécessite une bonne connaissance de l'ensemble des disciplines agronomiques et une longue expérience

dans le domaine de la coopération et de la formulation et suivi des projets. Ces qualités sont nécessaires pour être capable de réorienter, le cas échéant, les activités des réseaux.

### C. ESTIMATION DES COÛTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPROCHE-PROJET

29. La première étape qui vise à maintenir le fonctionnement minimum d'ESCORENA afin que les réseaux fournissent un cadre à la formulation de projets ne demande qu'un budget fort modeste, qui dépend de la nature et du volume d'activités à soutenir, ainsi que du nombre de réseaux. Sur la base de l'évaluation menée par l'expert-invité jusqu'à ce jour, on dénombre 9 réseaux actuellement actifs, plus un nouveau réseau, soit un total de 10 réseaux dont les activités sont pertinentes pour le développement.

30. Le financement proposé doit couvrir deux aspects:

- a) le soutien aux activités de « coordination » de type classique, telles que les réseaux ESCORENA ont l'habitude de mener depuis trente ans et plus pour fournir le cadre à l'élaboration des projets avec toutes les parties prenantes: il s'agit de réunions, séminaires, édition et diffusion de publications sur les résultats des recherches menées; comme les institutions de recherches des pays développés sont généralement en mesure d'assurer les dépenses liées aux salaires des coordinateurs pour le temps consacré à leurs réseaux et aux réunions<sup>10</sup>, le financement ira surtout aux membres des pays en développement ou en transition qui ne disposent généralement pas de budget pour payer leurs frais de déplacement; enfin, les publications propres des réseaux (lettres d'information, publications scientifiques et techniques, communications) qui ont trait à la thématique dans laquelle on veut élaborer un projet devront aussi être financé; on peut estimer les coûts à un montant annuel minimum pour chaque réseau de 5 000 à 10 000 dollars EU, selon que le réseau organise ou non un séminaire international, soit la subvention minimum moyenne pour un biennium s'élève à 15 000 dollars EU par réseau. Au total, pour le financement des 10 réseaux sélectionnés sous cette rubrique, il est nécessaire de disposer d'un budget minimum de 150 000 dollars EU. A ceci, il faut ajouter le coût de fonctionnement de l'expert invité (complément de salaire et frais de déplacement), ce qui conduit à un budget global de l'ordre de 230 000 dollars EU par biennium ;
- b) l'élaboration d'au moins 3 projets par an nécessitera un effort supplémentaire de 20 000 dollars par projet, pour assurer le concours des experts nécessaires, tant de l'OAA que d'ESCORENA ainsi que les frais d'ordre logistique (déplacements, établissement des documents etc); il s'agit donc d'ajouter 120 000 dollars par biennium au budget du point (a) ci-dessus.

31. Il serait par conséquent nécessaire de disposer d'un budget de 350 000 dollars pour faire démarrer l'approche projet en un biennium, avec l'élaboration de 6 propositions de projet. Après de nombreuses démarches auprès de donateurs éventuels, il s'avère indispensable de créer un fond budgétaire spécifique ESCORENA. Son financement pourrait être assuré par les pays européens, chacun intervenant pour une participation annuelle particulièrement modeste. En outre, il est à souligner que ce fond ne devra plus être renouvelé une fois que l'approche-projet devient fonctionnelle.

---

<sup>10</sup> en particulier les congrès internationaux, qui comportent des droits d'inscription permettent à ces institutions de subvenir aux dépenses d'organisation

## D. ORIENTATIONS FUTURES: POUR UN RÔLE PLUS EFFICACE D'ESCORENA DANS LE DÉVELOPPEMENT

32. Il est possible, d'ores et déjà, d'indiquer sommairement un certain nombre d'orientations générales qui permettraient d'assurer à ESCORENA un rôle plus efficace en soutien des systèmes de recherche nationaux dans les pays en développement et en transition:

- a) *Pour une plus grande ouverture thématique:* Actuellement, une dizaine de secteurs sont couverts par ESCORENA, la plupart concernant des productions étudiées de façon multidisciplinaire et, à différents niveaux, de la production à la transformation; outre le nouveau réseau proposé ci-dessus, d'autres secteurs pourraient également faire l'objet d'une recherche coopérative, parce qu'ils intéressent fortement plusieurs pays européens et méditerranéens (voir para. 16).
- b) *Pour une plus grande expansion géographique:* les activités des réseaux ESCORENA ont été centrées initialement sur l'Europe, puis étendues aux pays méditerranéens. Or une coopération très fructueuse s'est progressivement développée avec d'autres régions dans lesquelles les productions agricoles, objet des réseaux, sont importantes ou en voie de développement. Il en est ainsi par exemple de l'élevage du buffle important en Inde, Iran, Amérique du Sud, voire en Asie; du lin, traditionnel en Chine et en Egypte; du riz dans toute l'Asie.
- c) *Pour une meilleure circulation de l'information parmi le personnel technique tant au sein de l'OAA que dans les pays en développement et en transition:* Cette information ne peut être assurée efficacement que par l'organisation à l'OAA de réunions fréquentes entre le personnel technique de l'OAA, d'ESCORENA et du personnel des systèmes de recherche nationaux qui auront pour objet: de faire connaître les activités des réseaux et sensibiliser à leur intérêt en tant que sources de connaissance et vivier d'experts potentiels pour les projets de développement. Il s'agit également de diffuser ces acquis scientifiques sous forme de comptes-rendus de congrès, de lettres d'information et d'ouvrages techniques et d'utiliser les nouveaux supports de diffusion (compact disc, Internet, qui sont moins coûteux et plus maniables).
- d) *Pour une utilisation accrue des experts qui oeuvrent dans le système ESCORENA* (on en dénombre quelque 2000): ils pourraient être utilisés tant dans le cadre de projets de développement tant ceux exécutés par l'OAA que ses partenaires. En effet, l'avantage comparatif du système ESCORENA repose sur les laboratoires impliqués dans l'activité des réseaux: ils sont des lieux d'accueil privilégiés pour la formation des chercheurs dans les différentes disciplines.
- e) *Pour un renforcement des liens institutionnels des organisations impliquées dans ESCORENA avec l'OAA:* deux aspects sont à prendre en considération: d'une part, il est important de constater que les coordinateurs de tous les réseaux occupent des positions importantes dans les structures hiérarchiques de leurs institutions de recherche. Ce sont généralement des chercheurs seniors, chargés de la direction de leurs unités de recherches, voire de leurs départements scientifiques. Il s'ensuit que leurs situations administratives associées à leurs qualifications scientifiques, facilitent largement la formalisation des relations avec leurs institutions respectives dont les responsables ont toujours assuré le soutien des fonctions de coordination; d'autre part, la pérennité des liens de collaboration entre l'OAA et les organismes de recherche associés à ESCORENA ne pourra être assurée que si les financements, alloués aux réseaux par les donateurs s'effectuent dans le cadre de programmes/projets parfaitement définis.
- f) *Pour un renforcement des relations ESCORENA avec les organismes internationaux:* de nombreuses prises de contact de l'expert-invité en 2002/2003 avec les principaux partenaires (actuels et potentiels) ont démontrés que des progrès notables étaient possibles; il est permis de penser qu'avec une gestion moderne basée sur une approche-projet, beaucoup plus pourrait se faire à l'avenir. En particulier, les contacts suivants ont été pris: (a) avec l'Union Européenne pour

présenter les activités d'ESCORENA et identifier dans le 6<sup>ème</sup> Programme Cadre de Recherche-Développement de la Direction Générale de la Recherche (DG 12) des possibilités de collaboration et d'éventuels co-financement; (b) avec le CIHEAM concernant les trois réseaux ESCORENA en commun: les priorités thématiques et les programmes d'activités ont pu être définis en plein accord; il ne reste plus qu'à lever les incertitudes qui planent sur l'appui financier à ESCORENA et le rôle de soutien que pourra fournir l'OAA; (c) avec d'autres organismes de coopération, en particulier avec les Centres de Recherche Agronomique Internationaux (CRAI). Dans cet esprit, la décision d'organiser un séminaire commun sur la recherche sur l'olivier et l'huile d'olive (Sfax – février 2004) dans le cadre du réseau ESCORENA réactivé et élargi à tous les pays arabes a été prise. Une telle initiative permettra le renforcement de la coopération Nord-Sud et également Est-Ouest de la Méditerranée. Elle devra cependant être consolidée par l'établissement d'une convention entre les deux organismes, définissant le rôle et la contribution de chacun.

## VI. CONCLUSIONS

33. Créé il y a trente ans, ESCORENA a fait preuve d'une grande vitalité en continuant d'être un excellent système de coopération multilatérale et quelquefois interrégionale.

34. Il a su évoluer pour tenir compte des mutations politico-économiques des années 1990 et du développement agricole. Limité à quelques pays autour de l'Europe de l'Ouest, son rôle s'est élargi à l'Est et au Sud, tout en développant de nouveaux secteurs d'activités, au détriment d'autres, devenus obsolètes.

35. La réorientation et pérennisation du système nécessite un ensemble de conditions à remplir et des décisions à prendre par la CEA, qui est invitée à se prononcer sur les points suivants:

- a) la réorientation d'ESCORENA, qui sera désormais placée au service du développement durable: cette réorientation tient compte des axes stratégiques de l'OAA en tant qu'organisme d'aide au développement; l'acquisition de résultats scientifiques ne devraient pas constituer une finalité mais l'avant dernière étape permettant de déboucher sur l'utilisation pratique, dans le cadre de projets de développement;
- b) la création d'un nouveau réseau portant sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments (voir para. 16);
- c) un Comité Directeur devrait être mis en place dans les meilleurs délais pour soutenir l'expert-invité dans ce travail de réorientation programmatique et d'évaluation de la performance des réseaux et guider la programmation des activités du système ESCORENA; à l'avenir, le travail de l'expert invité devrait être poursuivi par l'unité technique, chargée du suivi/évaluation des projets (voir para. 25 et 27);
- d) la mise en place progressive d'une approche-projet/programme; les projets, dans une première étape, seraient formulés dans le cadre des activités des réseaux dont la pertinence aux fins du développement a été démontrée par l'évaluation menée par l'invité-expert (voir ECA 33/04/3 Sup.1); ces activités ont par conséquent besoin d'être soutenues jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de projets soit lancé, permettant la mise en place d'une unité de suivi des projets, placée au Bureau Régional pour l'Europe avec la tâche de faire rapport à la CEA des résultats des projets et faire, en accord avec le Comité Directeur des propositions concernant l'avenir, sur le plan projets et programmes (voir para. 30);
- e) la mise en place d'une approche projet/programme nécessite l'existence d'un budget spécifique permettant la réalisation des projets et d'orienter ou lancer de nouveaux programmes d'action. Une contribution financière des pays membres à

- hauteur d'un montant de 350 000 dollars EU. par biennium, à verser dans un fonds fiduciaire géré par l'OAA est souhaitable (voir para. 31);
- f) Sur la base des recommandations de la CEA, une session additionnelle pourrait être organisée juste après la 24<sup>ème</sup> Conférence Régionale pour l'Europe (Montpellier, 5-7 mai 2004), afin de permettre aux gouvernements intéressés de débattre de la constitution d'un fonds fiduciaire multi-donateur et de prendre les décisions appropriées.